



## Indemnités de licenciement

-----  
Par Vic13

Bonjour actuellement en accident de travail pour stress et anxiété de la part de mes employeurs je suis cadre depuis octobre 2013

J aurai voulu savoir ce que me devrait mes employeurs si la médecine du travail me désigne inapte à travailler pour eux car je sais qu'ils auraient 15 jours pour me licencier merci d'avance

Quelle somme aurais-je droit

Congé payé, indemnités et autres

Sachant que je suis cadre je ne sais absolument pas mes droits